

Echange entre le Réseau AMAP IdF et la ville de Paris 04/11/2020



Réponse de la ville de Paris au 04/11/2020

----- Message transféré -----

Sujet :RE: Poursuite des distributions AMAP dans le cadre du nouveau confinement

Date :Wed, 4 Nov 2020 11:01:51 +0000

De :Pelissier, Cecile

Pour :Contact

Copie
à :Pecas, Sarah

Bonjour,

Nous n'avons pas réussi à avoir de retour de la part de la DRIAAF mais la Préfecture nous a confirmé ce matin que les distributions pouvaient se poursuivre :

De : SGZDS BPL COVID

Envoyé : mercredi 4 novembre 2020 09:40

À : Pelissier, Cecile

Cc : Pecas, Sarah

Objet : Re: Re: Distribution des AMAP d'IDF

Madame,

Après vérification, pas de problème les AMAP sont assimilées aux marchés alimentaires. Elles sont donc autorisées.

Bien cordialement.



Frédéric LELIEVRE
Colonel de Sapeurs-Pompiers

Chef du département Anticipation

Etat-major de Zone

Secrétariat général de la zone de défense et de sécurité de Paris

Préfecture de Police

Tél. : [REDACTED]

www.prefecturedepolice.paris